

Le 25 septembre 2024

## Thonon Agglomération étend la collecte des biodéchets : 13 nouvelles bornes installées à Thonon-les-Bains

Après une première phase test réussie au centre-ville de Thonon-les-Bains (quartier de la Rénovation) et à Sciez, Thonon Agglomération annonce l'extension de la collecte des déchets alimentaires avec l'installation de 13 nouvelles bornes de collecte sur plusieurs axes clés de la ville : avenue d'Évian, rue des Potiers, rue Amédée VIII et dans le quartier de Collonges. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du projet de généralisation progressive du tri à la source des biodéchets, est soutenue par le Fonds Vert.

### ► **Bilan positif de la zone test à Thonon**

Démarré au printemps 2024, le dispositif de collecte des biodéchets permet aux habitants de ces quartiers de déposer leurs déchets alimentaires en toute simplicité. Les résultats sont prometteurs, avec un pic de collecte en août, atteignant 5 tonnes de déchets alimentaires valorisables, soit environ 5 kg par mois et par habitant participant. Ce succès témoigne de l'engagement des citoyens pour la réduction des déchets.

### ► **Une extension qui concerne près de 2 000 nouveaux habitants**

Face à ce bilan encourageant, Thonon Agglomération étend le dispositif à 1 700 habitants du secteur de l'avenue d'Évian et à 260 habitants du quartier de Collonges. Ces foyers vont prochainement recevoir la visite d'éco-animateurs à leur domicile. Ces derniers seront là pour informer les résidents sur les bonnes pratiques de tri des déchets alimentaires et leur remettre un kit de participation comprenant un bioseau et des sacs compostables.

### ► **Une démarche soutenue par le Fonds Vert**

Ce déploiement s'inscrit dans le cadre de la généralisation progressive du tri à la source des biodéchets, un objectif phare porté par Thonon Agglomération pour se conformer à la réglementation nationale entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Grâce au soutien du dispositif gouvernemental, le Fonds Vert, Thonon Agglomération accélère la transition écologique du territoire, en favorisant la valorisation des déchets organiques via des solutions locales et durables.

### ► **Sensibiliser et accompagner les habitants**

Afin de garantir le succès de cette nouvelle phase, des permanences mensuelles sont mises en place chaque premier jeudi matin du mois, place Aristide Briand à Thonon. Le service de gestion et de prévention des déchets sera présent pour répondre aux questions des habitants et les aider à adopter les bons gestes.

**CONTACT PRESSE** : Caroline BLONDET  
Service communication  
+33 (0)4 50 31 25 00 | [c-blondet@thononagglo.fr](mailto:c-blondet@thononagglo.fr)